

## Lettre du SNES-FSU aux IA-IPR de mathématiques

**Objet : « Choc des savoirs »**

Mesdames et Messieurs les IA-IPR de mathématiques,

Ce mercredi 27 mars vous avez organisé un « RDV des matheux » exceptionnel. Au programme : la mise en place du choc des savoirs au collège.

Dans la droite ligne des injonctions ministérielles vous avez porté la mise en application d'une réforme à laquelle nous sommes opposés, niant au passage la qualité du travail actuellement réalisé dans nos classes, en déclarant :

- « Mise en place de groupes de besoins changeants et homogènes dans l'objectif de faire progresser chaque élève, quel que soit son niveau initial, et de renforcer leur confiance en leur capacité d'apprendre et de réussir au collège. Le tout en refusant évidemment le tri social. »
- « La répartition en groupes doit permettre d'éviter l'ennui des élèves, de prévenir le décrochage scolaire, de susciter l'intérêt, la motivation et de renforcer les savoirs fondamentaux. »
- « Objectifs d'apprentissage communs par période et éléments de travail communs : cela donnera de la cohérence et des repères aux élèves. »

La mise en œuvre de la réforme a été défendue avec tant de circonvolutions qu'il en ressort une part de mépris et un cadre mal défini tout en renvoyant les décisions localement puisque ces dernières ne relèvent pas de vos attributions. Quid du manque d'heures dans les DHG ? Du manque de place dans les salles ? De l'explosion du temps de travail ? De l'explosion des emplois du temps ? De la désorganisation des établissements ?

Vous ne pouvez pas vous défaire des biais de cette réforme en mettant en avant des points de vigilance. Vous savez que les groupes de niveaux ne sont pas pertinents pour faire progresser tous les élèves et que cette organisation, dans sa structure même, amène à une stigmatisation et encourage le tri social de nos élèves.

Il n'est pas normal que cette réalité soit considérée comme de la « sinistrose », tel un ancien ministre qui parlait de ventilateurs à angoisses. Nous sommes des fonctionnaires citoyens, concepteurs de nos métiers. Nous sommes en charge de l'intérêt général. Nous ne trierons pas nos élèves !

Nous les tirerons encore moins lorsqu'il faudrait une recherche de « mixité ethnique » comme vous le proposez. Il est scandaleux que de tels propos puissent être tenus par des représentant·es de l'État, d'autant plus quand ils s'agit de ceux qui évaluent la compétence « Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ». Nous rappelons que la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. De ce fait sont proscrits par la constitution et la loi la réalisation de traitements de données à caractère personnel faisant apparaître directement ou indirectement les origines raciales ou ethniques des personnes.

Nous ne nous satisfaisons pas d'une réforme qui pilote l'enseignement par l'évaluation incessante des élèves. D'une réforme qui dégrade les conditions d'étude de nos élèves et les conditions de travail de tous les personnels des établissements. Une dégradation des conditions de travail, engendrant de forts risques psycho-sociaux, à laquelle nous n'avons pour seule réponse qu'une proposition d'accompagnement. Un plan de formation (le mercredi après-midi ?), des ressources sur Eduscol, un vademecum à paraître, des progressions communes sur le portail pédagogique des mathématiques ou encore des ressources pour aider à l'organisation.

Cet accompagnement ne permettra pas de stabiliser le groupe classe pour nos élèves, stabilité dont les jeunes adolescentes et adolescents ont besoin. Nous travaillons pour la réussite de nos élèves et non pas pour les trier. Nous ne demandons pas d'aide pour réussir à mieux trier nos élèves mais simplement l'abandon de cette réforme. Les réformes faites contre les personnels et les élèves ne font que dégrader le service public.

## **Nous ne trierons pas nos élèves.**

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les IA-IPR, en notre attachement au service public d'éducation nationale,